

40

Fabrications d'artillerie
matériel de 75

M. le président du conseil.
le ministre de la guerre
le secrétaire d'Etat de l'artillerie

Commission de l'armée
séance du 1^{er} mars 1916

COMMISSION DE L'ARMEE

Séance du mercredi 1^{er} mars 1916

A trois heures un quart sont introduits:

Mrs Aristide BRIAND, président du conseil, ministre
des affaires étrangères;

le général GALLIENI, ministre de la guerre;

Albert THOMAS, sous-secrétaire d'Etat de l'ar-
tillerie et des munitions.

M. LE PRESIDENT - L'ordre du jour comporte
la discussion des conclusions du rapport de Mr Humbert
sur l'artillerie. Nous allons commencer, si vous le
voulez bien, par le matériel de 75, et je donne tout de
suite la parole à Mr Humbert.

M. CHARLES HUMBERT - Messieurs, depuis le
mois de décembre 1914, la commission sénatoriale de l'ar-
mée s'est occupée à maintes reprises des questions de
matériel d'artillerie. Nous allons reprendre une à une
toutes ces questions, en commençant par le matériel de 75

Je ne rappellerai pas tous les rapports sur
cette question qui ont précédé celui que nous allons dis-
cuter. Il est utile que je dise que c'est la

commission sénatoriale de l'armée qui le 17 mai 1915 a établi un programme en ce qui concerne l'artillerie. D'après ce programme, nous devions fabriquer 2500 pièces neuves de septembre 1915 à mars 1916, plus 2 000 pièces à peu près, pour le remplacement des pièces éclatées ou usées; la fabrication du matériel de 75 devait se poursuivre à raison de 25 tubes par jour pendant cet espace de temps; en outre, le ministère de la guerre avait décidé de commander à l'industrie 400 pièces, dont 200 au Creusot et 200 à St Chamond.

D'après les renseignements qui nous sont parvenus à maintes reprises, le programme ainsi tracé par la commission et accepté par le Gouvernement, n'a pas été exécuté: au lieu de 25 tubes par jour, on n'en fabrique que 11 actuellement.

On a fait ce qu'on a pu, je ne dis pas le contraire, mais on aurait pu faire beaucoup mieux. Les études auxquelles la commission s'était livrée au début de 1914 étaient sérieuses; ses prévisions étaient exactes; nous avons vu les directeurs de Ruelle, de Tarbes, de Bourges et nous étions persuadés dès le mois de mai, ainsi que le Gouvernement, que le chiffre journalier de 25 tubes pourrait être atteint.

D'autre part, comme vous le savez, Mr le sous-secrétaire d'Etat, au mois de septembre, a décommandé au Creusot 100 pièces de canon qui lui avaient été demandées.

Sur quatre des pièces ont été remises en com-
les motifs donnés à ce moment.

étaient qu'il fallait ralentir le 75 au profit du 105.

Au mois de décembre, Mr le sous-secrétaire d'Etat voyant que l'usure des pièces continuait, qu'en pleine accalmie il retirait du front 100 à 120 pièces de 75 par mois, s'est dit qu'il devait faire un effort. Il a eu raison.

Le 7 décembre, ses bureaux établissaient une note, transmise au grand quartier général, le 13 décembre dans laquelle on disait qu'on proposait de fabriquer pour le 1 avril 1916 1 000 tubes destinés au remplacement des canons éclatés ou usés et d'autre part, 1 200 pièces neuves.

A cette lettre qui demandait au grand quartier de se prononcer sur la question de savoir s'il voulait immédiatement des tubes ou des canons ou, plus généralement, de dire exactement ce qu'il voulait, le général en chef a répondu seulement le 8 février, sur un rappel de Mr le sous-secrétaire d'Etat, en acceptant la fabrication des 2 200 pièces dont je viens de parler mais en demandant, en outre, 100 batteries de plus, et 2 000 caissons.

Tout cela c'est de l'aberration et de la folie pure. On n'a suivi, pas plus à ce moment qu'à un autre les indications de la commission sénatoriale de l'armée.

Si on l'avait fait, l'artillerie française serait actuellement pourvue de tous son matériel de 75; au lieu de cela, il manque à notre armée l'artillerie de

en discute, on décommande, on
ions, on tergiverse. Et, pen

dant ce temps, les canons s'usent et, à la première opération sérieuse - c'est Mr le sous-secrétaire d'Etat qui le dit - " on prévoit l'usure de 1 000 tubes".

La situation en ce qui concerne le 75 était délicate déjà en mai dernier; elle l'est davantage aujourd'hui avec ce qui se passe sur le front; nous ne savons pas où nous allons.

Je demande donc au Gouvernement les raisons pour lesquelles l'effort voulu, décidé par nous n'a pas été exécuté; je lui demande pourquoi ces tergiversations cette anarchie qui règne entre le ministère de la guerre et le grand quartier général, ce manque d'unité de vues et d'actions.

M. LE SOUS SECRETAIRE D'ETAT DE L'ARTILLERIE -

Messieurs, je ne reviendrai pas sur l'historique de cette question. Le 17 mai, la situation était la suivante: Nous étions partis en guerre avec 4 708 pièces de 75 tout compris, aussi bien les pièces du front que celles des dépôts et de la réserve; il y avait au front, dans les armées, 3 640 pièces. Le 17 mai, les pertes, les éclatements, les gonflements se chiffraient par 950 pièces. A ce moment, qui est le point le plus bas, nous n'avions plus aux armées que 2 880 pièces

Mr le rapporteur a rappelé que, d'une part, pour parer aux éclatements, à l'usure des pièces, et, d'autre part, pour munir de canons de 75 tous les corps et les divisions qui venaient d'être constitués, il importait de fabriquer 2 500 pièces.

Je ne reviens pas, la commission s'étant souvent occupée de ces choses et ayant eu l'occasion d'entendre nos explications, sur les tergiversations qu'il y a pu y avoir au point de vue des commandes. A l'heure actuelle, les commandes qui ont été passées sont toutes maintenues; mais, comme l'indiquait Mr le rapporteur, à la date du 1 janvier 1916, il manquait encore 580 pièces pour reconstituer tout l'ensemble de notre artillerie

D'autre part, le général en chef, par une lettre du 5 août, avait demandé la constitution de 170 batteries

Quel est l'effort qui a été fait par nous ?

Le 17 mai, lorsqu'a été arrêté le programme

établi, d'une part, sur les suggestions de la commission et, d'autre part, sur l'examen de la situation à cette époque, nous avons donné à nos établissements de Bourges Tarbes et Ruelle qui collaborèrent pour cette oeuvre, le programme de 20 pièces par jour: il nous apparaissait qu'à cause de l'usure et des éclatements, c'était le chiffre minimum auquel il fallait arriver.

Un peu plus tard, vers le 22 juillet, en raison de la consommation qui avait eu lieu, de l'usure constatée sur certaines pièces, nous avons estimé qu'il serait utile de pousser l'effort encore plus loin et de tenter d'arriver à 25 tubes par jour.

Aujourd'hui, Mr le rapporteur dit que, comme canons neufs, nous ne donnons que 11 tubes par jour faisant remarquer l'énorme différence de ce chiffre avec celui de 25 qui avait été prévu.

J'ai à ce propos, une première indication à donner à la commission.

Lorsque nous passions en commande le programme demandant de fabriquer 20 tubes par jour, nous pensions qu'il reviendrait du front un certain nombre de canons dans la proportion de ceux que nous avons reçu les mois précédents et qu'il serait nécessaire de fabriquer une proportion de tubes beaucoup plus grande par rapport au nombre de manchons. La situation qui, heureusement, s'est améliorée au point de vue des éclatements, nous a créé un problème au point de vue même de la

fabrication des tubes, puisque nous avons du reporter sur la fabrication de manchons neufs un certain nombre des forces, main-d'oeuvre et machines, qui étaient sur les tubes.

Ce fut une première cause de retard dans la sortie des tubes et canons neufs.

Ceci dit, voici quelle a été, tant en canons reconstitués, qu'en canons neufs, la production journalière des derniers mois: décembre, 14; janvier 15; février, jusqu'au 10, 16; nous oscillons, à l'heure actuelle, entre 16 et 17.

J'ai indiqué l'une des causes de l'infériorité de cette production par rapport à ce que nous avions prévu; il en est d'autres.

C'est tout d'abord la difficulté de retrouver dans tout le pays les machines nécessaires: quelques uns des membres de la commission ont sans doute vu à Bourges notre nouvel atelier constitué avec des machines reprises de tous côtés; il y a, d'autre part, l'obligation de reconstituer avec les ressources dont nous disposons sans pouvoir créer des ressources nouvelles, une production de 65 de montagne. Nous pensons arriver à sortir un canon de 65 par jour, mais pour cela, nous sommes obligés de prélever certaines forces sur la production du canon de 75.

J'ai dit que nous produisons actuellement 16 par jour; nous produisons 8 greins par

jour également. Pour les affûts, malheureusement, j'ai éprouvé, dans les derniers mois, de sérieuses et graves difficultés.

On dit quelquefois que l'affût est une pièce facile à faire: industriellement, nous avons constaté le contraire, surtout au montage et les établissements même qualifiés, comme Indret, à qui nous avons demandé un gros effort pour les affûts, n'ont pas pu arriver à régler une production abondante d'affûts. Dès le mois de mai, des commandes avaient été passées à Indret; je me suis rendu dans l'établissement avec des techniciens de l'inspection permanente pour faire hâter les fabrications. A l'heure actuelle, Indret va arriver à une production de 3 à 4 affûts par jour. Et il y a là 130 à 135 affûts qui ne sont pas au point, mais sur lesquels nous comptons journalière

Notre production se résume donc ainsi: 16 à 17 tubes, 8 freins, mais avec une avance considérable de près de 700 freins, 6 affûts réparés et 4 affûts neufs. Lorsque le chiffre des affûts à réparer retour du front sera moins grand, ce chiffre de 10 affûts par jour tombera aux environs de 8 pour remonter d'ailleurs assez vite, grâce au concours des établissements de Fives-Lille Postel-Vinay, et plus spécialement grâce à l'agrandissement de nos ateliers de montage de Tulle.

J'en arrive maintenant aux résultats.

Certes Mr Charles Humbert a eu raison de dire que ce qui concerne la production de canons nécessaires nouvelles, il y a un retard, que

nous n'avons pas pu faire face à ce besoin nouveau de l'armée mais je tiens à indiquer à la commission notre situation en ce qui concerne l'état de l'artillerie, comparée à l'état de la même artillerie à la mobilisation

Malgré les pertes, les usures, les éclatements dont nous avons souffert, notre artillerie se trouvait compter, avant la bataille de Verdun les 4708 pièces que nous avions au début de la guerre. Voici quels étaient les chiffres au 15 février:

Armée du Nord-est	3 972 pièces
Armée d'Orient	156
Dépôts	180
Postes de D.C.A.	83
Réserve	94

En outre, j'avais 218 pièces en montage, 33 arrières trains montés 71 en cours d'organisation, 114 affûts disponibles sur roues. Soit au total 4 703 pièces.....

M. PAUL DOUMER - Vous additionnez des choses qui ne sont pas de même espèce

M. LE SOUS SECRETAIRE D'ETAT - J'ai indiqué ce que nous avions en canons de 75 à l'heure actuelle. De jour en jour, j'ai environ 10 pièces que nous pourrions monter.

Au début de la bataille de Verdun, j'ai été
arrière-trains; 20 autres sont partis

il y a quatre jours; 20 sont encore près de Verdun.

Mr Humbert a encore soulevé une question de programmes et de rapports avec le grand quartier général. J'ai apporté ici la correspondance qui a été échangée et à laquelle Mr le rapporteur a fait allusion et je tiens à donner sur l'esprit de cette correspondance, sur les motifs qui l'ont dictée, certaines indications.

La note du 7 décembre a été inspirée par la considération suivante: le programme de 75 comportait un certain nombre de commandes d'ébauchés, de pièces brutes de forge passées à l'industrie: afin de disposer toujours à temps de la quantité de pièces de forge nécessaire, il faut passer les commandes longtemps à l'avance. Quels étaient les vœux ou les besoins que le grand quartier général pouvait formuler? C'était d'après ces besoins et d'après la suite de la production ou son développement si possible que je devais régler les commandes qu'il y avait lieu de faire.

Lorsque j'ai envoyé cette note au grand quartier général, je n'avais pas la prétention, Mr le rapporteur l'a dit,, de réaliser la quantité de pièces indiquée dans cette note avant le 1^{er} avril.; au contraire, dans ma lettre du 13 décembre, j'indiquais au grand quartier général que quelques efforts qu'on fasse, le " programme défini par cette note ne pourra ~~pas~~ être réalisé qu'en partie avant le 1^{er} avril 1916."

que je lui demandais c'était de me dire

comment il entendait que je règle notre production. Il est mieux placé que nous pour prévoir les attaques qui peuvent se produire, pour prévoir aussi l'usure du matériel et je lui demandais, je le répète, de nous dire comment il entendait que nous réglions notre production, soit en fabriquant les tubes qu'il jugeait nécessaires en vue d'attaques, soit, au contraire, en accélérant le montage des pièces pour faire passer l'armement des nouvelles divisions avant la constitution du stock qui pouvait être nécessité par des attaques.

Comme je l'a dit Mr Humbert, je n'ai pas reçu de réponse à cette lettre. Le 4 février, j'intervenais à nouveau auprès du grand quartier général par une lettre que signait le général Dumézil. Nous indiquions au grand quartier général la situation et nous lui demandions de nous dire si, sur le programme qu'il s'agissait de développer, nous étions d'accord. J'indiquais que le programme des fabrications de 75 avait été établi sur les données de sa lettre du 5 août. Or, depuis le 5 août il avait été expédié aux armées 9 batteries complètes de 75 modèle 1912 et 12 batteries complètes de 75, modèle 1897; en outre on avait mis dans les dépôts 27 batteries complètes de 75 modèle 1897 et 6 batteries complètes, modèle 1912. Je demandais donc au grand quartier général si nous étions d'accord.

C'est à cette lettre du 8 décembre que, sans indication de régler le stock de tubes ou

de canons pas plus que sur le nombre de voitures-canon
qu'il demandait, le grand quartier général répondait en
introduisant une nouvelle demande de 93 batteries d'une
part, et de 1 690 canons, d'autre part.

Voilà quelle est la situation. J'ai écrit au général en chef qu'il n'avait pas répondu à la question qui m'intéressait et qu'il aurait dû à la date du 13 décembre m'indiquer la quantité d'ébauchés indispensable pour la continuation de notre production. J'ajoutais que, dans tous les cas, nous continuerions d'essayer de réaliser ce que nous pourrions.

Nous n'avons pas rempli exactement le programme que nous avions fixé, mais nous avons fait tous nos efforts et j'espère qu'on voudra bien le reconnaître.

M. CHARLES HUMBERT. Dans l'esprit de la commission ainsi que dans le mien, un canon comprend le tube, le frein et l'affût; c'est une pièce prête à tirer. Or, d'après les explications de M. le sous-secrétaire d'état il n'en est pas tout à fait ainsi!

Au 1^{er} janvier 1916, il manquait 580 canons si on compare le chiffre actuel des pièces que nous possédons à celui du début de la guerre. A ce déficit il faut ajouter 170 batteries réclamées à maintes reprises par le général en chef notamment dans une lettre au 15 août, soit 680 pièces. Il faut ajouter également 100 batteries nouvelles demandées récemment par le général en chef, soit 400 pièces, destinées aux formations nouvelles d'infanterie qui n'ont pas d'artillerie ou ont une artillerie insuffisante de pièces de 90. Il faut ajouter enfin les pièces qui manquent aux régiments de corps d'armée depuis que le général en chef a diminué d'un groupe les régiments d'artillerie attachés aux corps d'armée, c'est-à-dire de 12 pièces.

Nous arrivons donc à un déficit total correspondant à l'artillerie de 16 corps d'armée et cela après dix-neuf mois de guerre!

Vous nous dites avec juste raison que vous avez des affûts, des tubes et des freins. En effet vous avez en magasin à la date du 1^{er} janvier dernier 650 freins, 150 affûts et 125 tubes. Mais c'est ici que je vais faire

toucher du doigt l'anarchie qui règne dans les services du ministère de la guerre. Tantôt, en effet, les canons n'ont pas d'affûts, tantôt ils n'ont pas de frein, tantôt enfin ils n'ont ni frein, ni affût!

Prenons la commande passée au Creusot de canons modèle 1897 dont la date de livraison est au mois d'avril prochain. On a ordonné de livrer les glissières des freins sans les pièces en octobre, novembre et décembre 1915, si bien que le Creusot livre ou va livrer des glissières sans canon - glissières qui comptent dans les chiffres de M. le sous-secrétaire d'état- et qu'il livrera dans deux mois des canons sans frein!

De plus, pour faire des canons, il faut des affûts. Or, d'après mes renseignements, le ministère de la guerre au 1er janvier dernier fabriquait un seul affût par jour. Il ne pouvait donc fabriquer qu'un seul canon par jour et je puis dire que tant que vous ne ferez pas d'affût vous ne ferez pas de canons!

Au mois de mars dernier nous avons appelé l'attention du gouvernement sur cette question des affûts et nous avons indiqué que cette partie de la pièce pouvait être faite en particulier par les arsenaux de la marine. On ne nous a pas écoutés! De même lorsqu'au mois de mars nous disions que l'usure des canons amènerait une crise plus forte que celle des éclatements on nous riait au nez; les techniciens disaient que nous étions des fous et on

nous envoyait des notes impertinentes! Or, aujourd'hui, l'usure prime tout et il en sera ainsi demain plus qu'aujourd'hui.

Votre compte de 4708 pièces est erroné parce que vous comptez dans ce chiffre des pièces qui se trouvent à Bourges en réparations ainsi que des pièces dont les éléments existent peut-être, mais qui ne sont pas montées. Or les canons n'existent pour nous que lorsqu'ils sont prêts à tirer.

On avait commandé à St Chamond 200 pièces, mais sans roues, si bien que cette usine est restée deux mois sans pouvoir livrer 8 batteries qu'elle ne pouvait pas essayer! Elle a réclamé des roues et ce n'est qu'au bout de 6 ou 8 semaines qu'on les lui a envoyées pour l'essayage!

Il y a là un défaut de méthode, d'organisation et un manque de volonté! L'artillerie de 75 française s'en va, ainsi que nous vous l'avons déclaré à maintes reprises. Nous le déclarons une fois de plus. Elle périra peut-être d'ici quelques mois si des actions comme celle de Verdun se reproduisent. Vous avez d'ailleurs prévu vous-même l'usure. Ne dites-vous pas dans une note qu'à la première action importante il faudra remplacer 1.000 tubes? Or ces 1.000 tubes, vous ne les avez pas et ce sera la faillite de notre artillerie de campagne, ainsi que celle de l'administration de la guerre! C'est très jolide nous faire des promesses, mais vous faites des promesses depuis un an!

Si un effort a été fait, il l'a été par la commission sénatoriale de l'armée. Je me rappelle que l'hiver dernier, par la neige, M.M. Bérenger, Jeanneney, Doumer et moi nous sommes allés partout, à Tarbes, à Ruelle, à Bourges, recherchant les usines qui pouvaient construire des canons. Nous avons découvert qu'à Tarbes on avait fait des canons 10 ans auparavant et qu'on pouvait en faire à l'heure actuelle 4 par jour. Nous avons trouvé à Ruelle des machines non utilisées sous prétexte que c'était une usine de la marine! Aujourd'hui, sur nos suggestions, on fabrique des canons à Ruelle. A Bourges, également, nous avons trouvé dans les greniers des machines qui n'étaient pas prêtes.

Après toutes ces recherches nous avons tracé un programme et nous vous avons montré que, sans rien retrancher à vos autres fabrications, vous pouviez fabriquer tous les canons de campagne qui vous étaient nécessaires. Nous l'avons écrit, nous l'avons dit, nous l'avons crié!

Au mois d'août 1914 l'armée française possédait 4.708 pièces. Après 19 mois de guerre, après 11 mois d'efforts industriels, que nous vous avons obligés de faire, vous ne pourrez plus faire face demain aux nécessités. Ce n'est pas 50 pièces que vous pouvez avoir à envoyer à Verdun, ce sont des centaines. Si, demain, on attaque en Artois ou dans les Vosges, vous ne pourrez plus répondre avec votre 75. Or, par la faute du commandement et du gouvernement, c'est la seule pièce d'artillerie que vous possédez!

Il ne faut pas venir nous raconter que vous faites des treins à Puteaux et des affûts à Indret. En réalité vous ne fabriquez pas de canons, vous ne fabriquez que des éléments!

L'armée vous réclame 1600 pièces plus 1000 tubes de remplacement, soit 2.600 pièces et cela pour le 1er avril 1916. Or vous fabriquez juste un affût par jour. En admettant que vous portiez votre production d'affûts à 2 vous pourriez fabriquer 60 pièces pendant le mois de mars sur 2.600 !

Nous avons dit ici, il y a un an - vous n'étiez pas alors au ministère de la guerre, mais je ne m'occupe pas des personnes! - nous avons dit ici au ministre de la guerre et au président du conseil qu'il fallait employer les arsenaux de la marine pour la construction des affûts au lieu de les employer à construire des voitures de mitrailleuses, des fourragères, des chariots de parc, etc... On nous a répondu que la question des affûts n'existait pas et que les affûts pouvaient servir! Mais ceux qui ne peuvent pas servir ce sont les 517 affûts qui se trouvent en ce moment sur les places de Cologne, de Mayence et de Metz: ils n'existent plus ceux-là. Pendant ce temps nos divisions d'infanterie avec une bravoure admirable se font tuer parce que vous ne pouvez pas les doter d'une artillerie suffisante! J'ai donc le droit de dire qu'en ce qui concerne le 75 on a commis un crime!

M. PAUL DOUMER. Voulez-vous me permettre, monsieur le sous-secrétaire d'état, de préciser et de rectifier ce que vous disiez tout à l'heure au sujet de la situation actuelle de notre artillerie de 75 et de l'effort qui a été fait.

La commission se souvient qu'au mois d'août dernier, c'est-à-dire au moment où nous étions au point le plus critique puisque nous avions perdu à ce moment 1.400 pièces, nous avons eu l'honneur de recevoir le gouvernement. Il y avait devant nous M. le président du conseil - ce n'était pas le même - M. le ministre de la guerre - ce n'était pas le même non plus - et M. Thomas qui, seul, est encore là. On nous a exposé, à la suite des travaux dont vous a parlé M. Humbert, le programme d'exécution qui allait nous permettre de parer au péril angoissant dans lequel se trouvait notre artillerie de campagne. D'après ce programme, qui avait votre approbation, celle-ci devait être reconstituée au chiffre de la mobilisation, non pas au chiffre initial, car nos armées n'ont plus le même nombre d'hommes qu'à cette époque, mais au chiffre correspondant aux unités mises en ligne. Ce devait être réalisé au cours du mois de décembre. Nous devions, en effet, atteindre à cette date le chiffre de 20 canons par jour, c'est-à-dire 600 par mois ce qui donnait pour le 31 décembre 500 pièces de plus environ qu'à la mobilisation.

quel est aujourd'hui le bilan de vos fabrication

Malgré les promesses solennelles qui nous répétaient que nous n'avions pas à nous inquiéter, au 31 décembre, d'après vos chiffres, vous fabriquez simplement de 13 à 14 pièces par jour, soit 420 pièces par mois au lieu de 600.

M. CHARLES HUMBERT. 420 tubes et non pas pièces!

M. PAUL DOUMER. Ainsi, au lieu d'avoir votre artillerie reconstituée vous avez 580 pièces en moins!

Comme vous le disait tout à l'heure M. Humbert le compte que vous nous avez présenté n'est pas très exact parce que vous avez additionné des choses qui ne sont pas de même ordre. Pour un professeur comme M. Thomas c'est une fort mauvaise opération d'arithmétique! Il ne faut pas compter, en effet, les pièces en montage, sans cela rien ne vous empêcherait de compter également celles qui sont en fabrication. Tant qu'un épice n'est pas complètement sortie elle ne peut pas entrer dans le total.

Le chiffre initial était de 4710 pièces. Vos renseignements ne concordent pas d'ailleurs sur ce point car vous nous avez parlé de 4708.

M. LE SOUS-SECRETARE D'ETAT. J'ai le chiffre de 4708.

M. PAUL DOUMER. Sur un autre document il y a 4712. Peu importe! Je prends la moyenne de 4710. Il s'agissait là de pièces montées. Ne parlez donc pas de pièces

dont vous ne possédez que les éléments.

Il ne faut pas additionner non plus les pièces qui sont consacrées à la défense aérienne, qu'elles soient sur affûts fixes ou sur autos, parce que, dans les 4710 pièces du début, ne figuraient pas non plus les pièces que vous avez prises dans les forts, comme, par exemple, les pièces sous casemates des forts de l'est. On peut donc dire qu'à l'heure actuelle il vous manque plus de 300 canons!

Mais, est-ce que nous pouvons nous contenter aujourd'hui du même nombre de pièces d'artillerie de campagne qu'au début de la guerre. Quel est donc l'effectif de nos armées? Nous avons un million d'hommes en plus. Nous avons environ 120 divisions sur le front ou tout au moins des effectifs équivalents en infanterie. Il nous faut donc une artillerie en proportion, c'est-à-dire 6.000 pièces. Il suffit d'une règle de trois très facile à faire pour s'en rendre compte.

Je suis surpris de la façon un peu trop facile avec laquelle vous acceptez cette situation et vous plaidez les circonstances atténuantes. Vous avez sur le front un certain nombre d'unités qui ne sont soutenues que par notre vieux canon de 90: est-ce que vous croyez qu'elles pourront tenir lorsqu'elles seront attaquées? Non! Elles ne pourront pas, en effet, faire le tir de barrage qui seul permet à nos troupes de résister à l'ennemi. Et vous voudriez rester dans cette situation? Vous n'admettriez pas

qu'on vous reproche le désordre qui a amené ce résultat?

Vous commandez 100 pièces. Vous les décommandez ensuite sans que les leçons du passé vous aient servi! Il en résulte qu'aujourd'hui, en réduisant au minimum l'artillerie de 75, il vous manque 1000 pièces et ce chiffre serait même insuffisant pour remettre à 4 groupes, ainsi que cela était au début, les régiments faisant partie de corps d'armée organisés.

Voilà où nous en sommes et vous voudriez que nous ne soyons pas émus, que nous ne sentions pas le danger. Le danger nous le voyons venir. Il n'est pas qu'à Verdun! la bataille qui se déroule là-bas n'est que le début d'une opération qui va se dérouler contre nous. Pour répondre à l'ennemi nous n'avons que notre seule artillerie de 75 parce que vous avez de la même manière ralenti la production du 105 et du 155 à tir rapide dont nous parlerons dans un instant. C'est donc notre seule artillerie et vous n'avez pas de quoi donner à toutes vos divisions d'infanterie le minimum de 9 batteries qui composent maintenant un régiment!

Le désordre est partout. Il n'est pas simplement dans les fabrications du sous-secrétariat d'état. Il se retrouve également dans les relations entre le grand quartier général et le gouvernement. Nous sommes émus de cette situation et nous venons vous rappeler que la vie de la France est en jeu en regrettant que vous ne fassiez rien pour parer au danger qui la menace!

M. LE SOUS-SECRETARE D'ETAT. Je voudrais répondre brièvement au résuisitoire de l'honorable M. Doumer et que l'assurer ~~me~~ ce n'est pas avec facilité, comme il l'a dit, que nous nous contentons de la situation de l'heure présente. Lorsque j'apporte des chiffres à la commission sénatoriale de l'armée, lorsque j'essaye de lui faire voir les obstacles que nous rencontrons, lorsque je lui montre les difficultés au milieu desquelles nous nous débattons, il peut être certain que ce n'est pas de coeur léger que j'accepte la situation. Je suis aussi ému que lui et que les membres de la commission.

Vous me chicanez sur 218 pièces qui ne sont pas encore montées. Je pourrais dire cependant, étant donné la production quotidienne et le nombre d'affûts disponibles de tubes prêts à rouler que je possède à l'entrepôt de la réserve générale, que je suis en droit de les compter, parce que je peux les monter très rapidement. C'est d'ailleurs ce que j'ai fait ces jours-ci en evoyant d'abord 53 pièces à Verdun, puis 20 autres.

Laissons également de côté, si vous le voulez, les 83 canons des postes de défense contre aéronefs bien que, quelquefois, ils rendent beaucoup de services car ils tirent assez bien! Je me borne alors au chiffre de 3972 pièces se trouvant aux armées.

Je demande à la commission de se rappeler dans quelle situation nous nous sommes trouvés à une certaine

date alors que nous n'avions plus que 2880 pièces! S'il y a eu un effort de fait, on peut le noter!

Il y a donc 3972 pièces au front. En plus de cela nous avons envoyé d'une façon régulière des tubes à l'armée qui ont servi à parer aux éclatements et aux gonflements. J'ajoute qu'il y a en Orient 156 pièces qui existent elles aussi. La situation s'est donc améliorée et je demande qu'on en tienne compte.

M. le rapporteur disait que seuls pouvaient compter les canons en état de tirer. C'est pour cela qu'il ne faut faire état que des canons qui se trouvent aux armées ou à l'entrepôt de réserve générale. Mais il ne faut pas oublier que le problème est double. Je dois d'une part tenter d'augmenter dans la mesure où je le puis le nombre des canons qui sont au front de manière à pouvoir doter les unités qui n'en n'ont pas, mais je dois aussi maintenir l'artillerie dans son état normal et ce sont les éléments que je possède en dehors des canons complets qui me permettent d'y faire face.

Vous parliez de l'usure. Nous en avons fort peu souffert pendant les mois de janvier et de février. Le retour quotidien pendant cette période a été de un canon et demi, ce qui était insuffisant pour le nombre de manchons que nous attendions.

Quant aux affûts la situation est beaucoup moins grave que ne l'indiquait M. le rapporteur. Il parlait d'un affût par jour. Voici quelle est en réalité la

situation: Nous réparons par jour 6 affûts et nous fabriquons 4 affûts neufs. Lorsque Tulle n'aura plus l'approvisionnement d'affûts à réparer, nous aurons la possibilité de lui faire faire 4 autres affûts neufs, ce qui nous donnera un minimum de 8 affûts par jour.

Telle est la situation à l'heure actuelle. Je répète que je ne la trouve pas, moi non plus, extraordinaire et je ne monterai pas au Capitole pour dire qu'elle est très brillante. Je ne cherche pas à triompher. Mais ce que je veux, c'est mettre la commission au courant de l'effort qui a été fait et lui faire partager une impression moins pessimiste que celle de M. Humbert et de M. Doumer qui déclarent que notre artillerie de campagne tend à disparaître complètement. Je crois que, dans la mesure de nos forces, au jour le jour, nous arriverons au contraire à remonter quelque peu la pente.

M. CHARLES HUMBERT. Je ne suis pas un pessimiste, mais je vois les choses telles qu'elles existent dans leur réalité.

Je répète à la commission que je me suis placé à la date du 1er janvier 1916. Mon rapport, en effet, ne date pas d'aujourd'hui et j'en ai entretenu la sous-commission et la commission à maintes reprises dans le courant du mois de janvier. Or, à la date du 1er janvier le déficit par rapport au nombre initial du début de la guerre était de 580 pièces. Le quartier général avait demandé, en outre, au mois d'août 170 batteries nouvelles, c'est-à-dire 680 pièces et il en a demandé ^{encore} ~~un autre~~ 400 autres.

M. LE SOUS-SECRETARE D'ETAT. Nous sommes d'accord.

M. CHARLES HUMBERT. Le déficit par rapport au nombre initial, augmenté des demandes non satisfaites du grand quartier général, représente l'artillerie de 16 corps d'armée. Il y a encore sur le front, à l'heure où nos enfants se battent, des divisions, dans la proportion de 16 corps, qui n'ont qu'une artillerie insuffisante. Il ne peut pas y avoir de discussion sur ce point.

Vous nous dites que vous faites 4 affûts par jour. J'en suis très heureux car, au 1er janvier 1916 vous n'en faisiez qu'un. Si je me reporte aux notes de votre ministère je lis ceci:

"Dans tous les cas le nombre des affûts suffit amplement à la constitution de matériels complets pouvant être montés avec les canons disponibles."

En effet vous avez à la réserve générale 125 canons, 650 freins et une centaine d'affûts. Nous sommes d'accord. Vous ajoutez que vous pouvez monter ces affûts et ces freins. Naturellement! Mais ce que vous ne pouvez pas faire c'est prendre les 11 tubes que vous fabriquez par jour pour monter de nouveaux canons parce que les deux tiers de ces tubes servent à remplacer le matériel usé. L'usure, en effet, d'après vos propres notes entre en jeu d'une façon formidable et vous avez écrit vous-même à vos services que si une action importante se produisait il faudrait remplacer dès le lendemain 1000 tubes. D'après les renseignements que je possède c'est même beaucoup plus de 1000 tubes qui vous seraient nécessaires. Or, en ce moment, une action très importante a lieu. Qu'allez-vous avoir pour remplacer les 1000 tubes qui vont se trouver usés? Rien ou presque rien, puisque vous n'avez dans votre réserve générale que 125 tubes.

Vous croyez qu'une situation pareille est un encouragement? Je dis, moi, qu'il est lamentable d'arriver à un résultat semblable après 19 mois de guerre! Il vous manque exactement l'artillerie de ^{correspondant à} 16 corps d'armée!

I. LE SOUS-SECRETARE D'ETAT. Vous mesurez en ce moment l'effort à faire.

M. CHARLES HUBERT. Les chiffres que je donne sont-ils exacts?

M. LE SOUS-SECRETARE D'ETAT. Ils sont exacts comme demandes.

M. BOUDENOOT. Il manque l'artillerie de 16 corps d'armée?

M. LE PRESIDENT DU CONSEIL. Il manque au front l'artillerie à 16 corps d'armée?

M. CHARLES HUBERT. On a créé de nouvelles formations qui n'ont reçu comme artillerie que des pièces de 90 et de 80. D'après les notes qui sont entre nos mains il a été convenu que ces canons seraient remplacés par des 75. Le général en chef l'a demandé au mois d'aout. Je dis aujourd'hui, puisque ce remplacement n'a pas été fait, qu'il manque l'artillerie de 75 correspondant à l'effectif de 16 corps d'armée!

De plus, contrairement à ce que vous croyez, l'usure va se développer d'une façon fantastique entraînant des conséquences déplorables. C'est ainsi qu'un 75 usé voit la portée de son tir raccourcie: il risque par suite de tuer plus de Français que d'Allemands. Tous les artilleurs vous diront que l'ennemi, ce n'est pas le tir, c'est l'usure. En janvier vous avez remplacé seulement 1 canon et demi par jour, c'est entendu, mais d'après vos propres déclarations vous en aurez 1000 à remplacer au lendemain

d'une action importante. Voilà la situation dans laquelle
vous vous trouvez.

M. LE PRESIDENT DU CONSEIL. Je demande la permission d'intervenir dans cette discussion bien qu'elle ait un caractère un peu technique. Je ne vous cacherai pas que s'il me fallait m'expliquer sur les moyens de fabriquer rapidement le canon de 75, j'en serais tout à fait incapable, mais il y a dans la discussion qui vient d'avoir lieu quelque chose qui m'a frappé.

M. Humbert a tout à fait raison de demander la fabrication de canons de toute sorte et particulièrement du 75 non pas en quantité suffisante, mais en surabondance. C'est une idée que chacun de nous exprime volontiers et facilement.

Mais il faut envisager la réalisation, les possibilités de fabrication, le point à'où on est parti, les conditions dans lesquelles on a commencé et l'évolution qui se fait dans l'industrie. Il ne faut pas oublier qu'il nous faut faire face non seulement à des besoins en 75, mais à d'autres besoins en nombre multiple, que les demandes de munitions vont en croissant sans cesse et que la presque totalité de la population valide étant nobilitée, il nous a fallu résoudre un problème extrêmement angoissant, celui de la main d'oeuvre, qui ne pouvait être résolu qu'en tenant compte des effectifs nécessaires au front.

Faut-il fabriquer des 75 en surabondance? Oui!
A-t-on les moyens de les fabriquer dans la proportion qu'on

pourrait désirer? Possède-t-on les moyens en usines, outils et personnel? Tel est le problème. S'il est entendu que ce problème peut être résolu, le gouvernement qui n'appliquerait pas la solution à la fabrication reconnue nécessaire serait coupable et même criminel.

Si, sur ce point, l'honorable M. Humbert, qui est animé d'un excellent esprit et qui connaît admirablement la question, peut fournir des indications au gouvernement, celui-ci est tout prêt à les enregistrer et à les mettre en pratique immédiatement et je suis certain avec l'approbation heureuse de M. le sous-secrétaire d'état.

Voilà, je crois, comment le problème peut se poser si nous ne sommes pas ici simplement pour échanger des critiques et pour opposer des réponses à ces critiques.

Nous sommes animés tous du même sentiment. vous indiquez une lacune, nous ne la nions pas. Mais pour être justes, nous vous demandons de vous placer au point de départ.

Une mobilisation rapide, brutale, prenant, tout, enlevant tout, vidant les usines; on croyait à une guerre rapide de quelques mois; on ne prévoyait pas les fabrications d'obus dans les proportions phénoménales où il a fallu les prévoir. Puis ce fut ensuite la nécessité de parer aux exigences d'une guerre dont l'évolution avait déconcerté toutes les prévisions, de passer de 6 000 obus par jour à 20 000 puis 30 000, 50 000, ~~100 000~~ 100 000, 150 000, 160 000, de créer de toutes pièces un matériel de tranchées, de multiplier les mitrailleuses. La main d'œuvre ma quant, il a fallu retirer les ouvriers du front, avec une certaine prudence, cependant, pour ne pas mécontenter ceux qui restent exposés à la mort. En un mot, quantités de difficultés que, si l'on est animé de l'esprit de justice, on voudra bien reconnaître comme peu faciles à résoudre et à la solution desquelles le Gouvernement emploie toute sa bonne volonté.

Vous n'avez pas la pensée que nous n'avons pas comme vous l'angoisse de la situation, que nous restons indifférents devant les demandes croissantes de l'armée. Non; nous ne sommes pas indifférents; nous n'avons qu'un désir, en collaboration avec vous: produire du matériel et des munitions à profusion.

Notre production de 75 est insuffisante: si Mr Humbert nous montre la possibilité, en usines, en matériel de fabrication, en main d'oeuvre, de fabriquer davantage, tout de suite nous mettrons en pratique ses indications; je les attends et, je vous l'assure, avec une certaine impatience. Et si, une fois ces indications données Mr le sous-secrétaire d'Etat tardait à les utiliser, il serait coupable, et moi-même, solidaire avec lui, je me considérerais comme coupable.

Mr Humbert est d'un tempérament ardent que j'admire; je comprends que le souci de l'heure le pousse à passionner ses critiques. Dire qu'il manque des canons de 75 pour 16 corps, c'est possible, théoriquement c'est vrai; produite ainsi, la critique peut écuveoir surtout quand on ajoute: nos enfants, nos compatriotes se font tuer. On peut supposer qu'ils se font tuer parce que surtout ils n'ont pas à leur disposition le nombre de canons nécessaires. Mais permettez-moi de vous dire que ces canons ne manquent pas au front même, dans la bataille; jusqu'à présent, ils n'ont pas manqué dans la bataille.

Nous avons eu l'occasion de faire assez bonne figure dans un certain nombre de combats. Il n'est pas apparu aux yeux de qui que ce fût que, par exemple, dans la bataille de Champagne, qui a été, de notre part, une bataille d'artillerie formidable, nous avons été complètement démunis d'artillerie.

J'ai eu à ce moment sous les yeux les récits des journaux allemands, j'y ai vu faire un éloge terrifié de notre artillerie; j'y ai vu quels ravages phénoménaux elle avait faits, tellement grands que nos troupes donnant l'assaut ensuite, ont recueilli près de 20 000 prisonniers dans les tranchées, qui étaient pour ainsi dire abrutis par l'effet de notre artillerie.

Je n'ai pas eu, comme Français, le sentiment d'une impuissance de notre pas et l'idée que nos soldats pouvaient mourir sous les coups de l'artillerie sans avoir les moyens de riposter.

J'ai voulu savoir ce qui se passait à Verdun également. Le commandement est là entre les mains d'un général qui passe pour un homme de sang-froid, d'une grande compétence militaire et qui a sa pleine liberté d'action: le général Pétain. J'ai voulu savoir s'il avait les effectifs, l'artillerie, les munitions en quantités suffisantes. Voici les réponses qui m'ont été données: J'ai de l'artillerie en surabondance, j'ai des munitions en surabondance, je désire qu'on ne m'envoie pas d'hommes de plus: le terrain est saturé.

Lorsque je reçus cette réponse de l'homme qui a la responsabilité des opérations, qui doit avoir le goût de la victoire, qui en sait l'importance dans le moment où nous sommes, qui a charge de la vie de ses hommes et ne les engagerait pas imprudemment, je ne me sens pas porté au pessimisme.

Cela ne me dispense pas, au reste, de prendre des précautions pour le reste du front. Je le répète une fois de plus: oui, il y a un déficit dans le 75, mais Mr le sous-secrétaire d'Etat dont vous connaissez l'activité et la bonne volonté, fait tout ce qu'il peut pour améliorer cette situation et pour atteindre le but que nous désirons tous. Pensez-vous qu'il y ait à pratiquer un moyen plus rapide pour atteindre ce but? voyez vous des établissements inemployés, qui pourraient fabriquer du 75, des usines où l'on pourrait entreprendre de nouvelles fabrications ?

On a parlé des arsenaux: mais ces arsenaux ont un travail à faire pour notre marine; ils ont à fabriquer des éléments indispensables pour nos contre-torpilleurs dont vous savez le rôle dans les mers du Nord comme dans la Méditerranée; en parlant des arsenaux il faut donc songer avant tout aux besoins de notre marine.

J'admets donc que notre industrie ne donne pas son maximum de rendement: signalez-nous les déféctuosités; mais alors, je vous demanderai de questionner Mr le ministre de la guerre en ce qui concerne la main-d'œuvre.

En effet, de partout on nous signale que si nous continuons à faire des prélèvements sur le front pour les usines nous risquons de démoraliser l'armée. Déjà les nombreux rappels d'ouvriers qui ont été faits ont créé un état d'esprit fâcheux et Mr le ministre de

la guerre ne me démentira pas si je dis qu'en continuant les prélèvements nous risquerions de créer dans les rangs de nos armées un état dont le Gouvernement n'a pas le droit de ne pas tenir compte.

Voilà, messieurs, toutes les données du problème: main d'œuvre: où la prendre? Usines non employées: lesquelles? Si vous nous indiquez et les usines inutilisées et les endroits où nous pouvons prendre de la main d'œuvre et si ne nous tenons pas compte d'indications aussi précises, c'est alors que nous serons vraiment coupables. Je vous assure que pour ma part, je suis prêt à tenir compte des renseignements que vous nous donnerez tout de suite et dans la plus large mesure possible.

M. CHARLES HUMBERT - Si Mr le président du conseil avait suivi tous les travaux de la commission sénatoriale de l'armée depuis le mois de décembre 1914 et s'il avait eu connaissance de tous nos rapports il ne répondrait pas comme il vient de le faire.

Tout d'abord, nous ne demandons pas une surabondance d'artillerie; nous demandons ce qui est nécessaire pour nos armées.

Lorsque le grand quartier général intéressé à la question demande 1 000 tubes pour remplacer les tubes usés plus 1 600 pièces neuves avant le 1 avril, c'est pour armer certaines divisions d'infanterie qui ne le sont pas.

Les erreurs du début de la guerre peuvent s'expliquer, mais plus tard, on a vu que la guerre durait. Quand on a su que 517 pièces étaient tombées aux mains des Allemands, on a commandé 400 pièces à St Chamond et au Creusot; mais les bureaux du ministère ont décommandé ces pièces parce qu'on avait trop de canons.

Cette théorie du "trop de canons" a duré jusqu'au mois de mai 1915. Quand nous avons obligé à ce moment le ministère de la guerre à commander à nouveau ces 400 pièces, on s'est arrangé pour qu'elles ne soient jamais livrées.

En effet, au lieu de prendre le modèle établi par les usines auxquelles avait été faite la commande on a commandé des pièces modèle de la guerre. On a alors

pris dans les établissements de l'Etat les machines et les outils nécessaires et on les a transportés au Creusot et à St Chamond.

Le résultat, c'est que ces 400 pièces au lieu d'être livrées en septembre dernier, ne le seront qu'au mois d'avril.

En décembre 1914, nous avions un déficit de 1100 canons. La commission a fait à ce moment ce que Mr le président du conseil lui demande de faire. Nous avons fait le tour de la France; nous sommes allés partout, interrogeant les ouvriers, les directeurs d'usine. De cette tournée, nous avons rapporté l'impression formelle que l'on pouvait fabriquer 25 tubes par jour, que les affûts pouvaient être construits partout.

Vous parliez tout à l'heure des arsenaux de la marine: mais ignorez-vous que, depuis le début de la guerre, ils ont construit 25 000 voitures, des fourrageuses, des chariots de parc, tout un matériel dont la fabrication aurait pu être confiée à n'importe qui. En mai nous vous avons dit de confier à vos arsenaux la fabrication des affûts: on ne nous a pas écoutés.

Ainsi, nous n'avons pas fait que des critiques, nous avons établi un programme, nous avons apporté les remèdes, on ne nous a pas écoutés, malheureusement, car aujourd'hui vous auriez les pièces que vous demandait l'armée et aussi les 1 000 tubes de rechange dont nous prévoyions la nécessité par suite de l'usure: mais quand

nous évoquions cette éventualité, on nous riait au nez.

J'ai dit que le ministère avait commandé 400 canons à l'industrie privée, au Creusot, qui faisait de tout excepté des canons. Mais le 17 septembre, le quartier général demande que l'on annule cette commande et que l'on reporte le matériel et la main d'œuvre sur le 105. On n'oubliait qu'une chose c'est que ce matériel et cette main d'œuvre ne sont pas interchangeables

Et voilà comment, au lieu de 25 tubes par jour on n'en fabrique que 11 à 12.

Mr le président du conseil répond encore qu'il a fallu faire des obus en plus grandes quantités: c'est exact. Mais est-ce le même personnel qui fabrique les canons et les obus ? Pour faire ces canons, il vous fallait environ 1 200 hommes, mais jamais ces hommes n'ont été mis à fabriquer des obus.

M. LE PRÉSIDENT DU CONSEIL - J'ai dit simplement que cette fabrication s'ajoutait à l'autre.

M. CHARLES HUMBERT - Ce sont deux terrains absolument différents. Ainsi, pour le mortier de 28, nous avons vu au Havre un atelier désert parce qu'il manquait trois ouvriers; de même à St Etienne des aciéries ne fonctionnaient pas par ce qu'il manquait deux ouvriers. Voilà pourquoi nous vous demandons à cor et à cri des spécialistes.

Tenez, le directeur des forges du Creusot est

revenu à son poste il y a huit jours. Savez-vous où il était ? Il remplaçait un sergent du génie et il n'est resté au Creusot où il était venu en permission que grâce à l'intervention d'un colonel russe.

Quant à parler des demandes croissantes de l'armée, c'est surtout nous qui avons demandé pour elle, car l'armée française, vous pourrez vous en convaincre par les lettres du grand quartier général, ignore le matériel moderne; il ne connaît pas les pièces employées sur son front par les Allemands.

Vous parlez en fin de l'éloge fait par les journaux allemands de notre artillerie. Je l'ai lu comme vous; mais j'ai lu aussi dans les journaux allemands que " s'ils avaient une infanterie comme la nôtre nous ne serions pas ici." Ils disent aussi que le matériel qui leur a fait le plus de mal c'est le mortier de 28. Qui l'a fait ce mortier, sinon la commission de l'armée qui l'a imposé.

Quant à nous demander de vous renseigner sur les moyens de travail encore inutilisés, vous n'avez qu'à reprendre tous nos procès verbaux; vous y verrez qu'à côté des critiques nous avons apporté les remèdes mais on ne nous a pas écoutés, et quand, au mois de janvier, on fabriquait un tube par jour, le ministère de la guerre nous disait qu'on en fabriquait quatre. On nous a trompés.

M. HENRY BERENGER - C'est un faux.

M. CHARLES HUMBERT - Nous avions tout prévu, tout indiqué: on ne nous a pas écoutés; au contraire on a tout fait pour ne pas réaliser notre programme. Le grand quartier général a demandé qu'on décommande des canons: je ne sais pourquoi le Gouvernement a obtempéré à ses indications. On ne nous a jamais écoutés, on a eu tort, comme on a eu tort dans d'autres circonstances dont nous reparlerons par la suite .

M. PAUL DOUMER - Mr le président du conseil vient de nous dire que lui non plus ne se désintéressait pas de la question; mais aujourd'hui, ce ne sont pas les intentions, ce sont les actes qui comptent, ce sont les faits, les réalisations.

La critique, ajoutait Mr le président du conseil, ne suffit pas: mais ce n'est pas d'aujourd'hui que date le début de nos conversations avec le Gouvernement et ces délibérations par lesquelles nous avons essayé de galvaniser une inertie que nous jugions dangereuse pour le pays et que nous sommes arrivés, dans une mesure hélas: trop restreinte à faire disparaître.

Nous avons dit dès le début ce qu'il fallait faire. Nous nous sommes heurtés, monsieur le président du conseil, à un état d'esprit que je retrouve un peu chez vous, je vous en demande pardon.

Nous voulons, disiez-vous, comme la commission une surabondance d'artillerie de 75, mais il n'y a cependant pas d'insuffisance sur le front. Je regrette de vous voir dans cet état d'esprit car ce n'est pas la vérité.

M. LE PRESIDENT DU CONSEIL - Je n'ai pas dit cela. J'ai dit: il manque peut-être de l'artillerie de 75 pour armer toutes nos divisions, mais dans la bataille même, à la première ligne, il n'y a pas de manque de matériel; c'est une vérification que j'ai faite moi-même.

M. PAUL DOUMER - On vous a trompé.

M. LE PRESIDENT DU CONSEIL - Je vous serai obligé alors de préciser.

M. PAUL DOUMER - Voilà votre erreur. Il y a partout une insuffisance d'artillerie sur le front. Vous avez pu accumuler de l'artillerie sur un point donné du front, à Verdun, peut-être, mais obligerez-vous les Allemands à limiter les points où ils vous attaqueront. Il y a insuffisance d'artillerie puisque l'on a réduit de 48 pièces à 36 par régiment l'artillerie de corps, et que 30 de vos divisions n'ont pas d'artillerie de corps, il vous suffira de vous rendre dans les régions du Nord pour le constater; on leur donne tout juste le vieux matériel de 90 avec lequel on ne peut faire des tirs de barrage. Quant à la grosse artillerie, si vous en avez sur certains points en quantité suffisante, il y manque la qualité: il vous faut quatre jours, comme en Champagne, pour faire une préparation que les Allemands font en un jour, parce que chacune de leurs pièces tire quatre fois plus vite que les vôtres.

Vous nous reprochez les critiques que nous avons formulées. Nous nous sommes entendus avec un Gouvernement qui était presque le vôtre; en tout cas Mr le sous secrétaire d'Etat en faisait partie. On nous avait promis de faire 600 tubes par mois à partir de décembre: on n'en fait que 420. On nous avait promis de supprimer

les a coups dont scuffre l'industrie et de fabriquer ainsi 25 pieces par mois . A l'heure actuelle, pas une n'a été livrée par l'industrie privée; il nous manque 180 pieces.

Vous ne voulez pas que nous critiquions ? Mais l'histoire de cette artillerie ne commence pas du jour où vous venez devant nous, monsieur le président du conseil Il y a un an que cela dure. On n'a pas fait le nécessaire, nous l'avons dit. Je reconnais la bonne volonté, les efforts faits par Mr le sous secrétaire d'Etat, mais rien n'a été fait de ce que nous avions dit.

Nous avons demandé qu'on spécialisât les usines: il y a trois jours, MMs Bérenger , Gervais et moi avons pu constater qu'à Puteaux, on fabrique encore de tout; on a désorganisé la fabrication des freins pour faire ce petit joujou de 37 de marine: est-ce ainsi que l'on peut arriver ? Ne savez-vous pas ce qu'est l'industrie, quel besoin elle a d'un esprit de suite pour organiser son matériel et son travail? Vos usines de fusils font des crochets d'attelage, de la ferronnerie: est-ce sérieux cela? Et combien nous pourrions généraliser ces critiques.

Tâchez, s'il en est temps encore, de changer de méthode. Ne croyez pas qu'en gagnant du temps vous avez tout gagné: c'est juste le contraire. Le canon qui va recommencer à tonner vous en avertit; il faut des solutions et très vite. Il ne suffit pas de beaux plaidoyers comme celui que vous venez de faire.....

M. LE PRESIDENT DU CONSEIL - Je n'emploie pas ce procédé; je n'accepte pas un pareil reproche. S'il y a quelqu'un ici qui s'abstient de parler, c'est moi et si ces attaques devaient continuer, je demanderais à Mr le président la permission de me retirer. Je n'accepte pas que l'on vienne me dire, dans une commission, que j'abuse de la rhétorique. S'il y a un homme silencieux, c'est moi et je n'accepte pas ces reproches.

M. PAUL DOUMER - Je ne vous ai dit aucune parole désagréable.

M. LE PRESIDENT DU CONSEIL - C'en est une que de dire à un président du conseil qu'il abuse de la rhétorique.

M. LE PAUL DOUMER - Nous avons nous aussi notre responsabilité comme vous.

M. LE PRESIDENT - Mieux vaut s'abstenir de ces questions personnelles.

M. PAUL DOUMER - Je ne souleve ici aucune question personnelle; il n'y a pas de susceptibilités qui comptent à l'heure actuelle. Notre pays est en danger: nous demandons des réalisations; nous demandons des canons et nous voulons que partout on fasse le nécessaire pour en donner à l'armée.

M. LE PRESIDENT DU CONSEIL. Je demande pardon à la commission de m'être laissé entraîner. Je dois dire que le rôle des commissions est différent de ce qu'il est en temps normal. En temps normal, lorsque le gouvernement est appelé devant une commission, c'est pour répondre à des questions et non pas pour discuter: c'est toujours ainsi que s'est pratiquée la collaboration. En temps de guerre nous admettons parfaitement qu'il puisse y avoir une part de collaboration plus intime et qu'il s'institue une discussion. (Approbation)

M. HENRY BERENGER. C'est ce qui a été convenu.

M. LE PRESIDENT. Nous sommes unanimes sur ce point, y compris l'honorable M. Doumer.

M. LE PRESIDENT DU CONSEIL. Mais laissez-moi vous dire que je ne viens pas ici plaider et je n'ai jamais plaidé. Je dis ma pensée aussi simplement que je le peux et s'il y a un homme qui n'abuse pas de la parole dans les circonstances présentes et ne profite pas de sa fonction pour parader, c'est moi! Je considérerais comme absolument honteux de pratiquer la rhétorique dans un pareil moment!

Je dis simplement à la commission que j'ai, comme président du conseil, la meilleure volonté de faire tout ce qui est possible. J'ai la plus grande confiance dans un de mes collaborateurs, M. Thomas. Je sais qu'il est

extrêmement actif et qu'il fait tout ce qu'il peut pour arriver à la réalisation de son programme. Il a, comme vous, le souci de faire le mieux possible.

Je disais à M. Humbert que s'il voit un moyen pratique d'amplifier la production du '75, il peut être certain que le gouvernement sera tout à fait disposé à l'appliquer. Je ne demande pas mieux que de tenir compte de toutes les observations qu'on nous présentera.

On a formulé des critiques sur le passé. Je veux bien en prendre ma part à cause des heures que j'ai passées au gouvernement sans vous dire ce qu'a pu être mon opinion personnelle au sein de ce gouvernement. J'ai eu comme beaucoup d'entre vous le même souci et je n'ai pas participé à certains optimismes qui avaient d'ailleurs leur source dans la bonne foi. Il est arrivé que les événements ont démontré qu'en effet la situation du canon de '75 était inquiétante et qu'il fallait y parer. On a fait le mieux qu'on a pu et on a certainement amélioré l'état de choses, il faut le reconnaître.

On ne l'a pas amélioré dans les proportions désirables; il y a peut-être moyen de mieux faire. Le gouvernement est tout à fait disposé à vous entendre. M. le sous-secrétaire d'état est prêt à organiser d'une façon plus intensive la production si cela est possible et moi, comme président au conseil, je le pousserai dans cette voie.

M. CHARLES HUMBERT. M. Doumer a dit tout à l'heure que, d'après les chiffres de M. le sous-secrétaire d'état, on fabriquait 420 tubes par mois. Je vous répète encore une fois que mon chiffre de 330 tubes date du mois de janvier.

Je dois faire observer qu'actuellement sur le front il n'y a pas 4 pièces de 75 par batterie dans toutes les armées. Un certain nombre de batteries n'ont que trois pièces parce qu'on n'a pas assez de pièces neuves pour remplacer celles qui ont disparu.

M. LE SOUS-SECRETARE D'ETAT. A l'heure actuelle il n'y a qu'un nombre infime de batteries à 3 pièces.

M. CHARLES HUMBERT. D'une lettre du général en chef du 8 février il résulte qu'il y a 80 batteries qui n'ont que 3 pièces.

Tous mes collègues de la commission savent, monsieur le président du conseil, que je ne fais pas de questions de personnes. Je ne vois devant moi que le gouvernement et je ne m'adresse qu'aux gouvernements. Il n'y a qu'une chose qui compte, c'est le pays!

M. HENRY BERENGER. La France!

M. CHARLES HUMBERT. Je vous le répète, que vous le vouliez ou que vous ne le vouliez pas, il manque sur le

front, en artillerie de 75, la valeur de l'artillerie de 16 corps d'armée et vous n'avez pas, en outre, en magasin les tubes nécessaires pour remplacer les tubes usés après une action importante. M. Thomas nous déclare qu'il a envoyé 53 pièces à Verdun: s'il fallait en envoyer 1000 il ne le pourrait pas.

On ne nous a pas écoutés lorsque nous avons prévu l'usure des pièces. On ne nous a pas écoutés non plus lorsque nous avons réclamé l'établissement d'un programme. Nous en avons dressé un nous-même et nous vous l'avons fait adopter, mais vous l'avez modifié continuellement.

Vous nous demandez de vous donner des indications précises? En voici: 1° ne pas décommander les pièces précédemment mises en commande; 2° activer la fabrication au lieu de la ralentir; 3° faire produire à vos manufactures comme Tulle, Tarbes, Ruelle et Bourges les 20 tubes par jour qu'elles peuvent fabriquer. Pour arriver à ce résultat vous n'avez qu'à vouloir. Mais vous n'avez pas voulu parce que le grand quartier général trouvait qu'il y avait trop de canons. Cette théorie subsiste encore au ministère de la guerre. Elle est celle d'un certain nombre d'officiers du sous-secrétariat de l'artillerie. Dans ces conditions comment ferons-nous face au préil que nous voyons se préciser. Il était pourtant bien simple, si nos fabrications étaient trop lentes, de commander des tubes à l'étranger. On ne l'a pas fait! La situation de l'artillerie de 75 sera dans quelques semaines.

M. LE SOUS- SECRETAIRE D'ETAT. Tout d'abord je
v ux donner à la commission l'assurance qu'après une expé-
rience qui fut pénible rien ne sera plus décommandé. De
plus le programme que nous avons arrêté en commun reste
entier.

Le second point sur lequel je veux insister fait
revivre un vieux débat qui s'est institué entre nous. Peut-
être faudrait-il le faire trancher par des experts! Je
veux parler de l'ordre d'urgence des fabrications et de
l'interchangeabilité des hommes pour la production. J'ai
souvent entendu ici, et je viens de l'entendre encore tout
à l'heure, qu'il était impossible de reporter de la main
d'oeuvre d'une fabrication sur une autre.

Une des raisons qui nous ont amené à ce que vous
appelez un flottement de programme, à une certaine incohé-
rence comme le disait M. Doumer tout en rendant hommage à
ma bonne volonté, vient de ce que nous avons cru, à cer-
taines heures, pouvoir reporter la main d'oeuvre en quan-
tité infime dont nous disposons d'une fabrication à l'au-
tre. Je pourrais montrer des tableaux dressés par des
techniciens qui, se basant sur l'importance de la main
d'oeuvre dont ils disposaient, établissaient un équilibre
entre les fabrications de 75, 105 et 155 et faisaient jouer
cette main d'oeuvre d'une production à l'autre.

Pour répondre à l'honorable M. Humbert je lui
dirai que j'essaye de réaliser le programme de 20 tubes

par jour que nous avons adopté. Ce programme reste intact. En raison de nombreuses difficultés que j'ai rencontrées, difficulté pour rassembler des machines venant de tous les points de la France, difficulté de main d'oeuvre dont nous parlerons dans un instant, je n'ai pu atteindre le chiffre de 20 tubes, mais je continuerai mes efforts pour les atteindre.

En ce qui concerne les freins, l'honorable M. Doumer me reprochait d'avoir introduit dans l'usine de Puteaux qui les fabrique une autre fabrication, celle du canon de 37. Il pense, en outre, que l'armée aura des déboires avec cette petite pièce. Quoiqu'il en soit on nous le réclame et je dois le fabriquer rapidement. Pour arriver à ce résultat avec les tubes dont je dispose j'ai eu recours à l'un de nos établissements et j'ai porté atteinte évidemment à notre production de freins. Mais tout à l'heure M. Doumer indiquait lui-même que je possède 700 freins d'avance et que j'ai une production régulière de 8 freins par jour. L'usure des freins est relativement si faible et les freins endommagés lors d'éclatements sont si peu nombreux que je peux me permettre de ralentir la production et de porter la main d'oeuvre dont je dispose sur la fabrication du canon de 37 qu'on me réclame de tous côtés aux armées.

Voilà comment nous tentons de régler notre production. Je veux donner l'impression à la commission que

nous avons rencontré de nombreuses difficultés. Voici un nouvel exemple. M. le rapporteur disait tout à l'heure que l'on pouvait faire fabriquer les affûts par les arsenaux de la marine. nous avons essayé de le faire, mais l'arsenal de Toulon a complètement échoué. il a fallu que nous intervenions personnellement à Indret et ce n'est qu'au bout d'un an d'efforts constants que cet établissement parvient à nous donner 4 affûts par jour. L'industrie privée, de son côté, devait nous aider. mais Rives-Lille et qui devaient nous livrer des affûts tout montés au mois de février nous demandent un délai de trois mois pour aboutir.

Je vous montre ainsi les difficultés que nous rencontrons journellement sur notre route tous les jours, mais je vous donne en même temps l'assurance que le programme que nous adopté en commun reste intact.

M. PAUL DOULER. En ce qui concerne les freins la commission de l'armée peut vous faire le reproche de n'avoir pas monté plus rapidement le second atelier que nous vous avons réclamé.

M. LE SOUS-SECRETARE D'ETAT. Il va s'ouvrir ces jours-ci.

M. PAUL DOULER. Il n'est pas en état de produire à l'heure actuelle un seul frein: il ne peut produire que des éléments. Nous avons appelé l'attention du gouvernement sur le danger de n'avoir qu'un atelier unique, d'autant plus que cet atelier se trouvait dans le camp retranché de Paris, ce qui n'est pas l'endroit le mieux choisi, à côté d'une pyrotechnie. Il est donc exposé d'abord à se trouver détruit par un incendie dû au voisinage de cette pyrotechnie. De plus les Taubes et les zeppelins ont déjà visé Puteaux et peuvent recommencer.

Or cet unique atelier vous l'avez désorganisé vous-même en lui faisant fabriquer le canon de 37. Il paraît qu'on vous réclame cette pièce qui pourrait, dit-on, tirer sur les embrasures de mitrailleuses. Je n'insiste pas sur son utilité. Mais je constate qu'elle était fabriqué par la marine à Ruelle. Nous connaissons, en effet, cette pièce depuis longtemps et c'est des vieux tubes de l'ancien canon dont vous vous servez aujourd'hui. Mais

comment se fait-il que vous n'avez pas laissé cette fabrication à Ruelle?

M. LE SOUS-SECRETARE D'ETAT. Ruelle nous fait des tubes et rateaux se contente de les monter, avec le petit affût nouveau.

M. PAUL DOUMER. Avec votre montage à Puteaux vous desorganisez la fabrication des ireins.

Vous nous dites que vous maintenez les commandes qui ont été faites, j'en suis enchanté, mais ce qu'il faut surtout c'est les réaliser. Vous aviez promis de fabriquer pour le mois de décembre dernier 600 tubes de 75 par mois. Il ne s'agissait pas là de construire de nouvelles usines: c'est Bourges aidé de Ruelle qui devaient arriver à cette production. Or vous n'avez pas tenu cette promesse et je ne sais pas si nous avons le temps d'attendre pour doter notre artillerie des canons dont elle a besoin.

M. CHARLES HUMBERT. M. le sous-secrétaire d'état nous a dit que la main d'oeuvre était interchangeable et qu'on pouvait la faire passer de la fabrication du 75 à celle du 105: je l'admets. mais ne croyez pas qu'il s'agisse de milliers d'hommes! Non! il s'agit de quelques centaines de spécialistes et j'insiste particulièrement sur ce point.

M. LE PRESIDENT. Cette question doit être réservée: nous la discuterons ensuite, si vous le voulez bien.

M. CHARLES HUMBERT. J'en reviens alors à la question des affûts. nous avons suggéré au gouvernement de se servir de Kuelle et des arsenaux de la marine et de faire des commandes à l'étranger. L'idée nous était venue au cours d'une visite de nos collègues et de moi-même faite à Tulle. Voici ce qu'on nous a répondu le 8 avril 1915:

" On ne peut songer à transporter autre part (qu'à Tulle) la plus grande partie de cette fabrication qui est retardée par le défaut de matières premières commandées à l'industrie privée."

La vérité, c'est qu'on n'a pas voulu faire faire les affûts autre part. C'est toujours la théorie de trop de canons qui reparait. On veut bien réparer les affûts, mais on ne veut pas en fabriquer de nouveaux. Le résultat c'est qu'à l'heure actuelle vous souffrez du manque d'affûts!

M. BOUDENOOT. Dans sa dernière réponse, M. le sous-secrétaire d'état nous a indiqué qu'il allait poursuivre la fabrication des tubes et achever d'organiser un second atelier de freins, mais il n'a pas répondu d'une façon précise à la question des affûts. Je reconnais que dans les ateliers de la marine on doit continuer à fabriquer tout ce qui est nécessaire à la flotte en particulier pour les contre-torpilleurs, mais ne pourrait-on pas passer à l'industrie privée les fourragères, les chariots qu'ils sont toujours chargés de produire: ils pourraient à la place confectionner les affûts comme la commission de l'armée vous l'a réclamé.

M. LE SOUS-SECRETARE D'ETAT. Je vérifierai si on fabrique encore beaucoup de fourragères dans les ateliers de la marine. Les fabrications parasitaires avaient cependant beaucoup diminué suivant les indications que vous nous aviez données.

En ce qui concerne les affûts, nous en avons passé une assez grosse quantité à Toulon et à Indret. Toulon a complètement échoué dans le montage. Comme il avait passé de différents côtés, même en Suisse, la commande d'un certain nombre de pièces, nous les avons reprises et nous nous en sommes servis pour accélérer notre production de tulle. A l'heure actuelle Tulle est en mesure de réparer 6 affûts par jour, tandis qu'à Indret la production est réglée à 4 par jour. Lorsque nous aurons épuisé les collec-

tions que nous possédons en grandes quantités et qui nous ont permis de vivre jusqu'à ce jour, nous aurons la possibilité de monter à mille 4 affûts par jour; ce qui nous donnera au minimum avec Indret 8 affûts neufs par jour.

D'un autre côté, depuis quatre mois, nous avons passé des commandes à l'industrie privée, à Rives-Lille et *Boitel-Vinay*. Ces deux maisons qui devaient fournir en février leurs premières livraisons sont en retard, car elles ont éprouvé d'énormes difficultés dans le montage malgré le concours de nos officiers. Néanmoins je pense que d'ici deux ou trois mois elles sortiront des affûts. En tous cas nous avons réglé l'ensemble de notre programme de manière à la pousser jusqu'à 20 collections de pièces par jour. Je viens de dire à Indret que la commande des premiers 500 affûts ayant été complètement approvisionnée continuera.

Voilà donc la situation: un minimum de 8 affûts avec l'intention ferme d'arriver jusqu'à 20.

M. LEON LABBE. M. le président du conseil nous a dit tout à l'heure qu'il était disposé à suivre les suggestions qui pourraient lui être données pour activer la fabrication du canon de 75. Je m'adresse donc à mon ami M. Humbert qui sait combien j'apprécie la collaboration qu'il apporte à la commission de l'armée depuis de longues années. Je sais tout ce qu'il a fait depuis 7 ou 8 ans, je connais toutes les indications précieuses qu'il a fournies et qu'on aurait du suivre d'une manière plus précise. Or je me

souviens qu'il nous a déclaré qu'il suffirait de faire revenir 1310 hommes...

M. LE PRESIDENT. Permettez-moi de vous faire observer que vous touchez là à la question de la main d'oeuvre et que cette question n'est pas encore en discussion. Je sais bien que M. le président du conseil a un peu élargi le débat, mais je crois cependant qu'il vaut mieux réserver votre observation pour le moment où nous discuterons de la question de la main d'oeuvre.

Personne ne désire plus la parole sur la question du canon de 75?...

(Après un échange d'observations l'audition des membres du gouvernement est renvoyée au lendemain.

M. le président du conseil, M. le ministre de la guerre et M. le sous-secrétaire d'état de l'artillerie se retirent.)

